

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 27 MARS 2024

23-Objet : DSP HALTE DE BUZET-SUR-BAÏSE – TARIFS 2024

N° Ordre : DE-032-2024

Rapporteur : Jean-François Garrabos, vice-président au Tourisme

Nomenclature : 1.2. délégations de service public - Autres

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Francescas, après convocation régulière du Président du 20 mars 2024, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (41) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIÉ

Calignac : Mme Stéphanie DAVID

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fioux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ÉCHÉVÉRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRES

Le Frechou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABÉRA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : -

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : -

Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, MM Serge ARNAUNÉ, Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE,

Pompiéy : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (8) :

Barbaste : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN

Lavardac : Mme Isabelle SALIS à M. Sébastien CRUSSIÈRES

Montesquieu : M. Alain POLO à M. Ludovic BIASOTTO

Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à Mme Evelyne CASEROTTO, Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, Mme Stéphanie GARBAY à M. Nicolas LACOMBE, Mélanie SERRE-SOLANO à M. Serge ARNAUNÉ, M. Frédéric SANCHEZ à M. Hugues DAVID,

Membres absents excusés (1) :

Mézin : Mme Dominique BOTTEON

Membres absents non excusés (2) :

Lavardac : M. Georges BARBARA

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIÉ a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 41

Votants : 49

Absents : 11

- Dont « pour » : 49

- Dont suppléé : 0

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 8

- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté ;

Vu la compétence développement économique et tourisme ;

En préambule, il est rappelé que : la gestion, l'exploitation et l'animation de la halte fluviale de BUZET-SUR-BAÏSE sont confiées par la Communauté de communes à l'entreprise individuelle **AU BORD DE L'EAU** (Société LITTLE, M. et Mme SHARPE) par convention d'affermage d'une durée de 15 années, du 2 septembre 2013 au 1^{er} septembre 2028.

Cette convention dispose dans son **article 22** que le délégataire fixe les tarifs de ses prestations en accord avec le délégant, et que ces propositions doivent faire l'objet d'une approbation en Conseil communautaire.

Vu la Commission développement économique du 11 mars 2024,

Pour la **saison 2024**, AU BORD DE L'EAU propose de reconduire les tarifs 2023, détaillés ci-après (**tarifs 2023 signalés en vert pour mémoire**) :

Grille Tarifaire Saison 2024 Halte Nautique Buzet

	2023	2024
A la Nuitée	Bateau	
< 10m	14,00€	14,00 €
10-15m	16,00€	16,00 €
15-20m	20,00€	20,00 €
20-25m	26,00€	26,00 €
> 25m	36,00€	36,00 €
Eau	Inclus	Inclus
Electricité	Inclus	Inclus
Wifi	Inclus	Inclus
Douches	2,00€	2,00€
Machine à laver	5,00€	5,00€

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► De prendre acte et d'accepter les tarifs 2024 ainsi proposés par le délégataire AU BORD DE L'EAU.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président

Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance





Publication le : 2 AVR. 2024